

**PROCES - VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**LIGUE de TIR de PICARDIE**  
**le Dimanche 16 Novembre 2025 à Noyon (60)**  
sur invitation du club Tir Sportif Noyonnais

\*\*\*\*\*

- Vérification des mandats et émargement des Présidents présents ou leurs représentants. Magali PHILIPPE et Gérard LAFAUX.

Le quorum étant atteint avec 47 sociétés de tir sur 57 et 195 voix sur 224, soit plus du quart requis, l'Assemblée peut donc valablement débattre,

La parole est donc au Président Patrick GRIS pour l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

1). **OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** : *Patrick Gris*

- Ils/Elles ont été dévoué(e)s à la cause du sport en général, et au Tir Sportif en particulier, en mémoire des licencié(e)s décédé(e)s lors de cette dernière saison sportive, le Président demande d'observer une minute de silence..... Merci.

Nos remerciements aux personnalités invitées à cette réunion :

- Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Conseiller Régional des Hauts de France et secrétaire du club de Tir Sportif Noyonnais
- Monsieur Benoit GOUILLEUX, Adjoint à la Mairie de Noyon, chargé des Sports
- Monsieur Dominique PUCHAUX, Directeur à la cohésion sociale, Mairie de Noyon
- Madame Sandrine DAUCHELLE, Maire de Noyon essaiera de rejoindre l'Assemblée Générale en cours d'après-midi
- Monsieur Michel GUINIOT, Député, essaiera lui aussi de se joindre à nous

2). **NOMINATIONS de SCUTATEURS et ASSESSEURS** (sauf les membres du Comité Directeur).

Rôle des Assesseeurs : comptent les bulletins de vote ou les mains levées et en prennent note.

M. Mathieu Maggi du club A.A.E. Estreboeuf

M. Jean-Claude Lefevre du club de Montdidier

Rôle des Scrutateurs : observent et vérifient le bon déroulement des élections

M. Eric Hadengue, Club de Tir Royen

M. Jean-Marie DAVESNE du club AAE Estreboeuf

3). **Approbation du Procès-Verbal de la précédente Assemblée Générale de la Ligue :**

Pas d'observation, pas de voix contre, pas d'abstention.

Adopté à l'unanimité

#### 4). COMPTE-RENDU MORAL du PRESIDENT : Patrick Gris

Etat des licences au 16 Novembre 2025. (annexe 1)

Entités	N	N-1	différence	%	
16. Ligue de Picardie	6 917	7 381	- 464	93,71%	
16020. CDST Aisne	1 936	2 104	- 168	92,01%	
16600. CDST Oise	3 322	3 579	- 257	92,81 %	
16800. CDST Somme	1 659	1 698	- 39	97,70%	

##### - Etat des licences :

Avec ses 6 917 renouvellements de licences, contre 7 381 en fin de saison dernière, nous sommes à 93.71 % de reprise de licences. Les 3 départements de notre Ligue atteignent plus de 90 % de reprise.

Les 844 licenciées féminines participent à hauteur de 11,5% des effectifs.

La Ligue de Picardie compte maintenant 57 clubs, il ne reste plus que 4 stands de tir en attente de fin de travaux de sécurisation pour leur homologation.

##### - Tireurs sportifs picards :

La Ligue compte de nombreux tireurs/tireuses de haut niveau qui représentent la Picardie aux Championnats de France : dans des disciplines différentes : Entre autres, Céline Goberville, Olivia Goberville, Annabelle Pioch, Cassandre Devaux, Quentin Tassinari, Angèle Tournois, et Jeanne Mismaque qui vient d'ailleurs d'intégrer le Pôle Sportif de Wattignies.

La Ligue participe également à d'autres manifestations régionales ou internationales : la bilatérale Nord Pas-de-Calais/Picardie, Rencontre France-Belgique, Triangulaire Armes Anciennes Pas-de-Calais/Lorraine/Picardie,

##### - Cibleries électroniques :

La Ligue participe depuis plusieurs années à l'équipement des stands en cibleries électroniques SIUS et/ou Quantum. En fin de saison dernière, 553 791 € ont été investis pour l'achat de ces cibles et presque tous les clubs picards en sont pourvus.

##### - Récupérateurs de plombs 10 m :

Depuis cette saison, la Ligue a commencé la dotation de récupérateurs de plombs pour les cibleries 10 m. et en priorité les stands recevant les Championnats Régionaux : Creil, Amiens, Roye et Saint-Quentin.

A ce jour 130 systèmes sont déjà en fonction.

Nous allons continuer la dotation pour les autres stands picards avec les mêmes dispositions, 65% pris en charge par la Ligue, les 35% restant à la charge du club, avec un remboursement en plusieurs années.

- Aides aux clubs ;

Sur justificatifs et factures, la Ligue subventionne les travaux d'aménagement du stand, pour la sécurité, l'amélioration du site ou en vue d'une homologation.

- Remerciements à la Secrétaire de la Ligue : Magali Philippe pour son dévouement au service de tous les licenciés de la Ligue, toujours avec sourire et gentillesse.

- **Communiqué concernant Me Virginie Fourtin:**

Dans le cadre de mes fonctions, et après des déclarations faites de sa part à la FFTir et sur certains réseaux sociaux, j'ai décidé de porter plainte contre Mme Virginie Fourtin pour diffamation.

Celle-ci a, par des fausses déclarations, fait inscrire 2 personnes au fichier Finiada.

Cette personne, dont le comportement nuit au bon fonctionnement du CDST Oise, n'a plus sa place dans notre Ligue.

J'ai pris contact avec une avocate pour ouvrir une procédure.

5). **COMPTE-RENDU FINANCIER et BUDGET PREVISIONNEL** : Maxime Miolet  
(documents dans le dossier remis lors de l'AG)

6). **LECTURE du RAPPORT de l'EXPERT COMPTABLE** :  
(documents dans le dossier remis lors de l'AG)

*Les comptes de l'exercice 2024/2025 sont approuvés pour un bilan total de 211 854.54 € et un résultat net comptable de 3 848.10 €. Le résultat est affecté en report à nouveau.*

7). **Vote du Compte-Rendu financier et du Budget prévisionnel :**

Pas d'observation, pas de voix contre, pas d'abstention.

Adopté à l'unanimité.

8). **TABLEAU des SUBVENTIONS et des AIDES aux CLUBS** : Maxime Miolet  
(documents dans le dossier remis lors de l'AG)

9). **ALLOCUTIONS des INVITES** : Patrick Gris

- Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Conseiller des Hauts de France et secrétaire du club de Tir Sportif Noyonnais.

"Remerciements au Président de pouvoir intervenir devant vous ce jour.

Remerciements aussi au nouveau Président du club Sportif Noyonnais Frédéric Etrillard pour l'amélioration des relations avec la Ligue, et le renforcement des nouvelles perspectives de relations.

La formation, est importante ainsi que les stages et l'encadrement.

Vous pouvez solliciter le Conseil Régional pour des subventions.

La région a récemment débloqué des fonds pour des affectations en soutien à ..... tous sports confondus (exemple : achat de minibus).

Je reste à votre disposition."

- Monsieur Benoit GOUILLEUX, Adjoint au Maire de Noyon, chargé des Sports.

Remercie le Président pour cette invitation et souhaite de bons travaux à tous.

10). **RAPPORTS SPORTIFS des COMMISSIONS** : (documents dans le dossier remis lors de l'AG).

. Compte-rendu du Circuit des Pôles Picards	Sylvain Le Heurt
. Bilan des Ecoles de Tir	Christophe Dubigny
Challenge des Ecoles de Tir (règlement modifié)	Christophe Dubigny
Challenge des Ecoles de Tir (classement)	Christophe Dubigny
. Bilan sportif des Armes Anciennes	Laurent Renaudin
. Bilan Arbalète 10 m, 18 m et IR 900	Sandrine Lévêque
. Bilan des Matches Amicaux	Jean-Luc Faucillon
. Compte-rendu Commission Plateaux	Pascal Buignet
. Compte-rendu Commission Arbitrage	Patrice Souilliant
. Rapport d'activités Commissions Formation, Entraînements.	Angélique Legrand
. Compte-rendu Commission Homologation des Stands de Tir	Jean Mitoire
. Challenge des licences (classement)	Magali Philippe

11). **EVOLUTION des INSCRIPTIONS aux CHAMPIONNATS** : Jean-Michel Gautier  
(documents dans le dossier remis lors de l'AG).

11.1). **REPARTITION des CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025/2026** (dans l'Oise)

. 10 m : AS Tir Creil (60)	25/50 m : AS Tir Creil (60)
. AF 18 m : La Butte de Vouel (02)	AF IR900 : Réveil Doullennais (80)
. Cible Mobile 10 m : CT Rollot (80)	Armes Anciennes : Noyon (60)
. CdF/Clubs 10 m : As Tir Creil (60)	300 m : Cible Clermontoise (60)
. Ecoles de Tir : Le Ralliement Margny (60)	Sil. Métalliques : Nesles (59)
. Cible Mobile Ecole de Tir : Estreboeuf (80)	TAR : Cible Clermontoise (60)

## 11.2). PREVISION des CHAMPIONNATS REGIONAUX 10 m en Déc.2026 (Somme)

Club de Tir Royen (80)

**Vote pour l'organisation des Championnats Régionaux 10 m en Décembre 2026.**

pas d'observation, pas de voix contre, pas d'abstention

Adopté à l'unanimité.

### **Point sportif** : *Jean-Michel Gautier*

- Championnats Régionaux à 10 m. les 5, 6 et 7 Décembre 2025 à Creil.

Ce stand de tir ayant moins de postes de tir, il y aura donc moins de rattrapage de compétiteurs.

Les Championnats de France se dérouleront cette année à Besançon.

- Une question revient souvent parmi les compétiteurs : pourquoi les Régionaux se déroulent souvent une semaine avant la date butoir proposée par la FFTir.

La FFTir impose aux RGS des Ligues de transmettre de plus en plus tôt les palmarès de leurs compétitions régionales (actuellement le lundi matin suivant la compétition).

Or, si le RGS de la Ligue veut envoyer des palmarès fiables, corrigés de ses erreurs ou oublis, il préfère que cette vérification des éléments de cette compétition soit faite calmement dans la semaine avant l'envoi des résultats finaux à la FFTir.

Merci au RGS de notre Ligue pour la précision de ces envois.

- Championnat régional des Tirs aux Armes Réglementaires (TAR) :

C'est une discipline en plein essor en nombre de tireurs (saison 2023/2024 : 136, saison 2024/2025 : 182 tireurs). Si l'on continue dans cette direction, lors d'un championnat régional, il y aura trop de compétiteurs inscrits à celui-ci, ce qui risquerait de dénaturer les qualifications, mais surtout de provoquer la fermeture du club pendant plusieurs week-ends, au désespoir des licenciés de ce club qui ne pourront plus accéder aux pas de tir pour leur sport de loisir.

Avec l'aide de tireurs TAR, le responsable RGS Ligue va de nouveau imposer des quotas de points qualificatifs pour participer aux Championnats Régionaux de cette discipline.

- Présentation d'un nouveau document "bilan financier" qui fera suite aux championnats régionaux de manière à simplifier et clarifier les choses. Par exemple, pour éviter de lister tous les éléments du matériel, lors du décompte des façades, il sera proposé un bonus de 15% qui comprendra les frais de papier d'imprimante, encre, pastilles, électricité, etc...

Les cibles papiers seront remboursées selon un forfait basé sur les tarifs des Ets GEF, il est également possible d'avoir des cibles moins chères chez un autre fournisseur.

. intervention d'Angélique Legrand : Les mêmes tarifs seront-ils les même pour les frais de stage de ligue en club ?

. les mêmes tarifs seront appliqués.



. Pour les Ecoles de Tir, les potences à assistance modulable sont de nouveau obligatoires pour les Benjamins (elles étaient facultatives).

Le temps de tir pour les Poussins et Benjamins est désormais de 50 min pour 40 plombs de match (au lieu de 30 plombs)

Le temps d'installation passe de 15 min à 10 min.

Pour l'habillement des tireurs, jean bleu ou denim interdit ainsi que les chaussures montantes : pour faire simple, plutôt adopter la tenue de sport, et des baskets non montantes (malléoles visibles).

Intervention d'Angélique Legrand : Ne pas faire porter de veste de tir pour les Minimes, attendre qu'ils aient bien acquis les sensations sans la veste.

- **Commissions Formation** : *Angélique Legrand*

Formations CAC à prévoir pour les prochaines années

Il est possible de faire une formation dans un club, mais un minimum de 6 personnes est souhaitable.

Concernant les tireurs loisirs, en cas de problème, c'est le Président qui est responsable, d'où l'intérêt de s'entourer de personnes diplômées en sécurité (CAC et plus).

Pour toute formation, un PSC récent est obligatoire, même si les diplômes ont été passés antérieurement. Des actions de formation aux 1<sup>er</sup> secours peuvent être prévues par la Ligue avec un financement à hauteur de 50%.

Un recensement des formateurs a été demandé aux Présidents afin de prévoir des séances de recyclage, sans beaucoup de retour.

Cela permet aussi de pouvoir connaître d'avantage les encadrants qui sont en contact avec des jeunes enfants, pour plus de lisibilité

Il est impératif que les formateurs soient recyclés en temps utiles (maximum 4 ans) sous peine de ne plus pouvoir valider les Cibles Couleurs lors de l'enregistrement informatique. Il faut savoir que plus il y aura de personnes formées, plus on peut demander de subventions.

Cette année, lancement d'une session d'un monitorat TAR qui sera encadré par Angélique et Jean-Pierre De Saever Celui-ci est nommé Référent Régional

## 12). VŒUX des CLUBS : *Patrick Gris*

Ceux-ci seront transmis à la FFTir lors de son Assemblée Générale.2025.

Pas de vœux formulés

## 13). CANDIDATURES à l'ASSEMBLEE GENERALE du 15 Novembre 2026.

Une candidature a été envoyée par mail pour le club d'Amiens Tir, et le club de Doullens se propose lors de l'AG.

Pour les départager, le Président de la Ligue demande l'avis du Président du CDST Somme et comme la proposition d'Amiens a été faite antérieurement à l'AG, c'est ce club qui recevra la prochaine Assemblée Générale.

Vote de la proposition de l'Assemblée Générale le 15 Novembre 2026 à Amiens.  
pas d'observation, pas de voix contre, pas d'abstention  
Adopté à l'unanimité.

14). **REMISE des RECOMPENSES** : *Maxime Mielet, Patrick Gris*

14.1). Mérites fédéraux de la FFTir :

Pascal Buignet,	Détente Camblysiennne	grade de Chevalier
Jacques Declercq,	Société de tir La Poudrière	grade de Chevalier
François Lingier,	Société de Tir l'Alerte	grade d'Officier
Eric Hadengue,	Société de Tir Royen	grade de Commandeur

14.2). Diplômes des Equipes lors des Championnats Régionaux 2024/2025.

14.3). Remise des primes lors des Championnats de France 2025

14.4). Remise des prix du Challenge des Licences :

1 <sup>er</sup> : Cible Clermontoise	500 €
2 <sup>e</sup> : CT Saint-Victor	300 €
3 <sup>e</sup> : Escopette Picarde	200 €

14.5). Remise du Challenge des Ecoles de Tir

1 <sup>er</sup> : A.E.E. Estreboeuf	600 €	6 <sup>e</sup> : AS Tir Creil	100 €
2 <sup>e</sup> : Arquebuse Soissonnaise	500 €	7 <sup>e</sup> : Club Tir Rollot	100 €
3 <sup>e</sup> : AmiensTir	400 €	8 <sup>e</sup> : Club Tir Belleu	100 €
4 <sup>e</sup> : Butte de Vouel	200 €	9 <sup>e</sup> : Carabiniers St-Quentin.	100 €
5 <sup>e</sup> : Escopette Picarde	200 €	10 <sup>e</sup> : Fraternelle Cuvilly	100 €

14.6). Remise du Trophée "André Guillemard"

Mr Théo Denain, du club d'Albert Tir Sports.

15). **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES** : *Patrick Gris*

. Pour une bonne organisation concernant les Assemblées Générales, en l'occurrence la prévision des dates des prochaines compétitions officielles, il serait souhaitable que l'AG des CDST se fasse avant l'AG de la Ligue, (afin d'avoir toutes les informations pour élaborer le calendrier sportif).

Par ricochet, l'AG des clubs du département se fera durant le mois précédant l'AG du CDST de ce même département.

. L'élection du Président d'un club doit se faire à bulletin secret afin de préserver le secret du vote.

. Possibilité de demander au Président d'un club des informations sur un tireur désirant adhérer au club et venant d'un autre club pour savoir si cette personne a eu un comportement irréprochable.

. Rappel : les livrets d'accueil à délivrer aux nouveaux licenciés sont dématérialisés et téléchargeables sur le site de la FFTir.

. Cotisation des licences : Patrick Gris

Il n'y a pas eu d'augmentation de la part Ligue des cotisations depuis 2019.

il est donc demandé pour la saison prochaine (2026/2027) une augmentation :

cotisation licence : + 2 €

cotisation club : + 3 €

Vote à main levée pour l'adoption de cette augmentation :

Pas d'observation, une voix contre, pas d'abstention.

Adopté à la majorité

. Râtelier SIA des armes club : intervention de Patrick Copin qui pose la question du transfert des armes du club sur le SIA club.

réponse de Bertille Seive : le compte SIA armes club n'est pas encore ouvert, peut-être 2e semestre 2026. Si les armes ont été achetées depuis 2021, celles-ci étaient sur le compte Président

Pour les Présidents de clubs, effectuer le transfert des armes du club vers le "SIA armes club" du SIA personnel du Président.

Il faudra passer par un professionnel armurier, car ce nouveau compte ne peut se faire que par lui qui générera un numéro SIA. C'est lui qui fera le transfert en lui présentant le numéro de SIRET de l'association ou le NRA de l'association.

#### **15.2). Nomination de Référent(e) harcèlement :**

Il a été demandé la création d'un poste de référent(e) harcèlement au niveau des Ligues.

Angélique Legrand faisant cette information depuis plusieurs années lors de ses différentes interventions de formation, elle se présente donc comme référente de ce poste. Vote pour accorder ce poste à Angélique Legrand

pas d'observation, pas de vote contre, pas d'abstention.

Adopté à l'unanimité.

16) **PROPOSITION de CANDIDATURES aux POSTES de DELEGUES et SUPPLEANTS pour l'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE** (courant Janvier 2026).

Délégués : Patrick GRIS et Maxime MIELET

1<sup>er</sup> Suppléant : Sandrine LEVEQUE

2<sup>e</sup> suppléant : Jean-Louis DUMOULIN

Vote à main levée pour ces nominations

pas d'observation, pas de vote contre, pas d'abstention.

Adopté à l'unanimité.

17). **DATE de la PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :**

le Dimanche 15 Novembre 2026 organisé par AMIENS Tir

18). **CLOTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE** à 17 h 05.

18.1). **POT de CLOTURE OFFERT par le TIR SPORTIF NOYONNAIS,**

qui nous a offert un cadre très agréable pour la réalisation de cette Assemblée Générale 2025. Un grand merci à eux.

le Président  
**Patrick GRIS**



le Secrétaire Général  
**Gérard LAFAUX**

